

Compte rendu

La sylviculture réduit la biodiversité dans les forêts européennes

mardi 4 novembre 2008, par [LE HIR Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 4 novembre 2008).

« *Protéger la biodiversité forestière et dynamiser la filière bois* ». En France, le Grenelle de l'environnement a mis en avant ces deux objectifs, comme s'ils allaient naturellement de pair. Or, il n'en est rien. La diversité biologique des forêts tempérées est menacée, au même titre que celle des forêts tropicales, par la sylviculture intensive. C'est ce que montre une étude de chercheurs du Cemagref (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement).

Yoan Paillet, Frédéric Gosselin et Laurent Bergès ont passé au crible 51 articles scientifiques publiés au cours des trente dernières années, comparant, sur l'ensemble de l'Europe, le nombre d'espèces animales et végétales présentes dans les forêts exploitées et dans celles qui ne le sont pas depuis au moins vingt ans. Conclusion : les forêts exploitées abritent un éventail d'espèces vivantes plus réduit.

La différence est surtout sensible pour les mousses, les lichens et les coléoptères se nourrissant de bois mort (les saproxylophages). Elle existe également, à un moindre degré, pour les champignons. Toutes ces espèces souffrent de perturbations trop fréquentes, ainsi que de la trop grande homogénéité des forêts régulièrement entretenues. En France, quelque 7 000 espèces - insectes, champignons, mousses, pics ou chauve-souris - sont associées aux bois morts, qui leur servent à la fois d'habitat et d'aliment.

Seules les plantes à fleurs et les fougères (les plantes vasculaires) sont favorisées par les forêts exploitées, où elles profitent d'un meilleur ensoleillement, grâce à l'éclaircissement régulier de la canopée, et d'un sous-sol plus souvent renouvelé.

Les forêts restées le plus longtemps à l'état naturel sont celles qui hébergent la plus grande variété d'espèces, signe que la biodiversité forestière se reconstitue avec le temps. Toutefois, observent les auteurs, ce processus n'est pas automatique : « *Une recolonisation peut être difficile, même si la forêt n'est pas exploitée pendant plusieurs décennies.* »

Ces résultats mettent en évidence « *la nécessité de conserver des forêts anciennes* » et de « *créer des réserves intégrales à l'échelle européenne* », souligne Laurent Bergès. Le temps nécessaire à la restauration de la biodiversité forestière « *peut être supérieur à soixante ans* », si bien que l'efficacité d'une politique de conservation doit « *être évaluée sur le long terme* ».

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 05.11.08. LE MONDE | 04.11.08 | 14h40.